

conseillons la lecture à ceux qui désirent s'établir sur de nouvelles terres.

Le Gouvernement local de Québec en a confié l'impression au dévoué propriétaire du *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe. C'est une légère compensation faite au propriétaire de ce journal d'agriculture qui a demandé, à plusieurs reprises, l'appui du Conseil agricole, mais toujours sans succès. Si le Gouvernement local se décide à publier une troisième brochure, bien sûr qu'il la fera imprimer au bureau de la *Gazette des Campagnes*.

Couvent de Ste. Anne

Depuis quelque temps, les paroissiens de Ste. Anne de la Pocatière rivalisent de zèle pour aider à la construction d'un nouveau couvent qui, nous en sommes sûr, sera un ornement de plus pour cette paroisse. Rien n'est plus propre à attirer les bénédictions du Ciel que l'établissement de ces maisons d'éducation dans nos campagnes. Les paroissiens de Sainte-Anne l'ont bien compris; ils suivent en cela le noble exemple de leurs aïeux qui ont contribué à l'érection d'un Collège qui fait aujourd'hui la gloire de la religion et du pays.

Le bois nécessaire à la construction de ce couvent, a été en grande partie fourni par les paroissiens de Ste. Anne. Craignant que les chemins d'hiver manquaient, M. le curé Paradis leur a permis d'en faire le charroyage le dimanche après les offices; depuis 4 à 5 dimanches consécutifs, pas moins de 75 à 80 voitures prenaient le chemin des bois à chaque fois.

Les Dames que cette institution intéresse plus particulièrement, ne restent pas étrangères à cette belle œuvre; plusieurs de ces dames ont déjà fait appel à leurs amies de Québec et de nos campagnes, pour la confection d'objets de luxe et de fantaisie. Nous ne serions pas surpris si nous avions à annoncer un bazar pour le milieu de l'été, dans le but d'aider à la construction de ce couvent.

Petite chronique

— Le Gouvernement de la Puissance donnera gratis 160 acres de terre à tout émigrant dans Manitoba, et 320 acres à tout voyageur de l'expédition se fixant dans la Province. Il offre de plus de transporter les émigrants de Toronto à Fort Garry, pour \$30 par individu.

— **Abolition du postage sur les journaux d'agriculture** — Dans la Chambre des Communes, le 27 courant, M. Gendron a demandé si le Gouvernement a l'intention d'abolir les droits postaux sur les journaux agricoles publiés dans la Puissance, dans le but d'encourager leur circulation et de favoriser les progrès de l'agriculture. L'hon. M. Langevin a répondu que ce n'était pas l'intention du Gouvernement d'abolir le postage sur les journaux d'agriculture.

On comprendra facilement que malgré le désir qu'ont nos ministres de favoriser l'agriculture, par tous les moyens possibles, ils sont incapables d'abolir les frais de postage sur six journaux agricoles publiés dans toute la Puissance, étant obligé de faire des déboursés considérables pour l'acquisition de nouveaux territoires, sans compter ce qu'il faudra dépenser pour la construction de chemins de fer allant à ces endroits. Espérons que ces acquisitions fabuleuses auront pour effet plus tard d'augmenter le Trésor de la Puissance, ce qui permettra alors à ses ministres de faire quelque chose de plus pour l'agriculture. Quelques impatients voudraient peut-être savoir combien il faudrait d'années pour en arriver là. Prenez patience, cultivateurs, toutes ces choses vous seront clairement expliquées aux prochaines élections.

— Il y a 100 manufactures de tabac dans la Puissance, qui contribuent pour \$781 283 au revenu. Environ 7,000,000 de livres ont été manufacturées pendant l'année 1870.

— Si l'on en croit une rumeur, les élections générales pour l'Assemblée législative de Québec au lieu prochainement et les brevets seraient sur le point d'être émis.

— La Société Agricole du comté de Rouville a voté \$200 pour les cultivateurs français que la guerre a ruinés.

— Des nouvelles du Nord-Ouest nous apprennent que, le 4 mars, anniversaire de la mort de Scott, les soldats du bataillon d'Ontario avaient résolu de faire brûler l'église de l'évêché. Heureusement l'attitude de la population leur en imposa. — *Courrier du Canada*.

RECETTES

Moyen pour reconnaître le mélange des graines de trèfle nouvelles avec les vieilles.

On sait qu'en vieillissant, la graine de trèfle prend une couleur fourcée, elle devient terne et perd le luisant qui la caractérise. Pour raviver la couleur de cette vieille graine, les commerçants de mauvaise foi, et ils sont malheureusement trop nombreux, en mettent 30 à 40 livres dans un long sac légèrement huilé à l'intérieur et l'agitent fortement; ils recommencent au besoin cette opération plusieurs fois, et le déposent alors dans une chambre quelconque. La graine, dans cette situation, ne tarde pas à changer d'aspect; puis ils la mélangent avec de la graine nouvelle dans des proportions d'un cinquième à un vingtième.

Voici un moyen pour reconnaître facilement cette fraude: on enveloppe la main d'une feuille de papier brouillard, dit papier Joseph, on introduit alors la main ainsi recouverte dans la graine suspecte, en ayant soin de remuer légèrement. On ouvre ensuite la feuille de papier, on la place dans la direction du soleil, et les taches d'huile qu'on y découvre démontrent clairement l'existence de la fraude.

Il arrive aussi quelquefois qu'on ajoute du sable à la graine de trèfle; pour reconnaître cette fraude, il suffit d'examiner ce mélange avec beaucoup d'attention.

Moyen pour préserver de la gelée blanche les melons plantés sous cloches.

Lorsque les cloches sous lesquelles se trouvent les jeunes plantes de melons sont couvertes de gelée blanche, il faut, avant le lever du soleil, remplir d'eau des arrosoirs garnis de leur pomme, et verser de l'eau sur chaque cloche, sans la déranger, de façon à produire une pluie fine et aérée; on continue cette opération jusqu'à ce que le verre ait repris sa transparence; alors tout danger aura disparu, et le jeune melon ne craindra plus les rayons du soleil.

Solution insecticide

La solution suivante fait, assure-t-on, périr immédiatement les pucerons, les punaises, les fourmis, les vers qui attaquent les bois, etc. On prend une pinte d'eau, une cuillère à café de quassia en poudre, et une once de gros savon; on mêle et on fait bouillir le tout pendant cinq minutes; il suffit d'humecter de cette solution, avec une éponge, les endroits infestés de ces sortes d'insectes pour obtenir aussitôt l'effet désiré.



DISTRICT DE KAMOURASKA.

Une session de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction criminelle pour le District de Kamouraska, sera tenue au Palais de Justice de Saint-Louis de Kamouraska, le CINQUIÈME jour d'AVRIL prochain, à DIX heures A. M.

Je donne par conséquent avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Curateurs, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictments et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

V. TACHÉ,

Shérif.

Bureau du Shérif: — St. Louis de Kamouraska, 9 mars 1871.